

# PIERRE RIBEAUD

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 16 décembre 2016 – n°49

## ■ DISCOURS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DE BERNARD CAZENEUVE ET VOTE DE CONFIANCE

Le Premier Ministre Bernard Cazeneuve a obtenu ce mardi 13 décembre la confiance de l'Assemblée nationale à une large majorité (305 voix contre 239).

Dans son discours de politique générale, il a pris l'engagement de faire de chaque journée de son mandat une journée utile à notre pays pour préparer l'avenir et protéger les Français au quotidien. Le respect sera placé au cœur de l'action, pour se montrer à la hauteur des ambitions des Français.

Extraits du discours du Premier Ministre :

**« Protéger les Français, c'est poursuivre la modernisation de notre protection sociale pour en garantir la pérennité face aux risques du quotidien :**

- **« On peut réformer sans abîmer, on peut moderniser sans détruire ».** « Proposer de supprimer des centaines de milliers de postes de fonctionnaires en quelques mois, c'est remettre tout simplement en cause la capacité de l'Etat à assumer ses missions les plus élémentaires ». De la même façon, « quand certains [...] se situent dans une perspective de déremboursement des dépenses de santé, ce gouvernement, lui, agira inlassablement pour renforcer le droit de nos concitoyens à se faire soigner ».

- **« Depuis 2012, ce gouvernement croit en revanche au beau mot de la solidarité ».** La réduction du déficit du régime général de la Sécurité sociale « à 400 M€ en 2017 » est « une victoire pour la France ». Il était de 17,4 M€ en 2011. De plus, « pour la première fois depuis 2002, la Sécurité sociale se désendette ». Cela s'accompagne de « 31 000 postes de personnels soignants ouverts » dans les hôpitaux depuis le début du quinquennat.

- **Pour poursuivre :**

**« La première étape de la réforme des minima sociaux, adoptée avec un objectif clair - garantir à chacun l'accès à ses droits sociaux - sera lancée en 2017 ».**

Par ailleurs, « dès le début de l'année de 2017 », « de nouvelles mesures » seront prises « pour assurer l'accès des patients aux soins dans les territoires, pour lutter contre les déserts médicaux et inciter les professionnels de santé à y exercer ».

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2017, 200 millions d'euros seront consacrés à « l'amélioration du remboursement des soins dentaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 ».

**« Protéger les Français, c'est réarmer l'Etat afin de lutter contre le terrorisme et contre la délinquance ».** En 2017, la création de la **Garde nationale** permettra à 85 000 citoyens de s'engager pour renforcer la sécurité du territoire. Par ailleurs, « le Conseil des ministres a adopté, samedi dernier, le projet de loi prolongeant l'état d'urgence », afin que le Parlement vote son prolongement jusqu'en juillet 2017.

« **Le plan pour la sécurité publique de 250 millions d'euros** » annoncé « en octobre dernier, sera intégralement mis en œuvre avant la fin du quinquennat ». Enfin, « **un projet de loi relatif à la sécurité publique**, précisant notamment les règles d'usage des armes, dans le respect de nos principes constitutionnels », sera présenté avant la fin de l'année 2016.

**« Protéger les Français, c'est aussi agir à l'échelle de l'Europe ».** « **L'Europe doit défendre ses intérêts dans la mondialisation** ». Pour autant, si « **l'Europe** » doit être « **ouverte** », « **je refuse l'Europe offerte** ». On peut être européen « **convaincu** » mais aussi « **exigeant** ».

C'est pourquoi l'Europe doit :

- « **Apporter « des réponses plus efficaces à la crise migratoire »** ;
  - « **Agir au service de la croissance durable et de l'emploi** » grâce à l'augmentation de la capacité et de la durée du « **plan Juncker** » ;
  - **Protéger les « droits des travailleurs » européens.** « Les fraudes au détachement sont délétères pour notre modèle social ». Aussi ce gouvernement poursuivra « le combat de la France pour obtenir une révision ambitieuse de la directive de 1996 sur le détachement des travailleurs, en traquant en particulier les sociétés boîtes-aux-lettres ».
- « En décembre seront lancées les premières cartes dans le secteur du bâtiment, que tout ouvrier sur un chantier devra posséder et qui permettra de mieux contrôler les fraudes au détachement ».

-De nouvelles mesures pour l'emploi

**« Protéger est indispensable. Mais je veux aussi continuer à réformer pour poursuivre le redressement de notre pays »**, notamment en renforçant la compétitivité pour la croissance et l'emploi. Aussi, « **le CICE sera [...] renforcé à compter de janvier 2017, avec un taux porté à 7 %** ».

**Le taux normal de l'impôt sur les sociétés sera progressivement ramené à 28 %**, d'abord pour les PME, puis pour l'ensemble des entreprises ».

Par ailleurs, **10 milliards d'euros seront engagés en 2017 « dans le 3<sup>e</sup> volet du programme d'investissement d'avenir »**, qui viendra soutenir « **l'agroalimentaire, les industries de sécurité, le tourisme et le développement durable** ».

« **Le gouvernement fera aussi, dès cet hiver, des propositions pour mieux accompagner les TPE et les PME dans la transition numérique** »

**« Lutter contre le chômage restera évidemment la priorité du gouvernement » jusqu'à la fin du quinquennat.** La politique menée depuis 2012 « **commence à porter ses fruits** ». « **Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits chez Pôle emploi a baissé de 101 700 depuis le début de l'année** » 2016.

- « **Cette évolution doit être amplifiée** » : le plan de 500 000 formations supplémentaires pour les chômeurs « **sera prolongé pour au moins un semestre** », tout comme la prime « **Embauche PME** », jusqu'à fin juin 2017 ; l'expérimentation du dispositif « **zéro chômeur de**

longue durée » dans 10 territoires sera lancée début janvier et la Garantie jeunes sera généralisée à la même date.

- **S'agissant de l'apprentissage**, « en 2017, 210 000 apprentis de moins de 21 ans percevront une aide exceptionnelle de 335 € », conformément aux engagements pris par le gouvernement en avril dernier.

- **En matière de justice sociale** : le compte prévention pénibilité continuera son déploiement ; le compte personnel d'activité sera une réalité ; « 5 millions de ménages bénéficieront d'une baisse supplémentaire d'1 milliard de leur impôt sur le revenu, notamment les retraités modestes » ; enfin « avec 150 000 logements sociaux prévus, la programmation de l'année qui s'ouvre est historique ».

« **Préparer l'avenir, c'est réussir la transition écologique** » : « dès le mois de janvier l'Agence Française de la Biodiversité sera à pied d'œuvre » ; comme annoncé samedi au Conseil des ministres, le « soutien à la conversion du parc automobile vers la propulsion électrique » sera renforcé en 2017 ; « un plan en faveur de la bio-économie » sera « établi pour développer les bio-matériaux, la production d'énergie renouvelable et la chimie du vivant ».

« **Préparer l'avenir, c'est aussi dynamiser nos territoires** » : « les nouvelles intercommunalités, opérationnelles au 1<sup>er</sup> janvier 2017, vont être en capacité de développer l'investissement public local » ; « la loi relative à l'égalité réelle Outre-mer » sera adoptée avant mai 2017.

« **Préparer l'avenir, c'est investir dans l'éducation, dans la culture et dans la science** » : « en 2017, nous conforterons les lycées professionnels où nous créerons 500 nouvelles formations, sur des métiers d'avenir » ; « pour donner à la recherche française une place la plus éminente dans la compétition scientifique internationale, l'effort budgétaire annuel devra se situer durablement autour d'1 milliard d'euros ».

## ■ L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE LA PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

Dans la nuit du mardi 13 décembre, l'Assemblée Nationale a adopté à une très large majorité (288 pour, 32 contre, 5 abstentions) la prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet 2017.

Grâce au travail des députés, l'assignation à résidence des personnes a été mieux encadrée. Ainsi selon le texte modifié en commission et voté dans l'hémicycle :

« À compter de la déclaration de l'état d'urgence et pour toute sa durée, une même personne ne peut être assignée à résidence pour une durée totale équivalant à plus de douze mois.

« Le ministre de l'intérieur peut toutefois demander au juge des référés du Conseil d'État l'autorisation de prolonger une assignation à résidence au-delà de la durée mentionnée au douzième alinéa ».

Cette nouvelle écriture paraît ainsi plus satisfaisante pour le respect des droits individuels.

Le nouveau Ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux, a rappelé par ailleurs les différents éléments qui justifient une telle prorogation.

**Le péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public au sens de la loi de 1955 relative à l'état d'urgence est indiscutable**

Le conseil d'État a notamment estimé que la conjonction de la menace terroriste persistante d'intensité élevée et des campagnes présidentielle et législative caractérisait ce péril imminent.

Cette menace d'intensité très élevée est liée à :

- Un nombre toujours très élevé de Français ou résidents français présents sur des théâtres d'opérations de groupements terroristes
- Des opérations militaires en cours sur ces théâtres qui augmentent le risque d'attaques sur le sol européen
- La désignation très claire par Daesh de la France comme étant une cible prioritaire et l'exhortation de l'organisation terroriste à privilégier le passage à l'acte dans les pays d'origine des djihadistes
- Une hausse très forte de la menace endogène et la persistance d'un risque lié à des attaques préparées directement depuis la Syrie avec une capacité à inscrire ces projets dans le temps notamment avec des cellules dormantes.

Depuis la dernière prorogation, outre l'assassinat d'un prêtre à Saint Etienne du Rouvray illustrant la stratégie de tension visant à faire naître des antagonismes religieux, 13 projets d'attentats ont été déjoués.

Ces attentats déjoués mettant en cause plus d'une trentaine de personnes impliquaient plusieurs femmes et mineurs, évolution très marquante de ces derniers mois. En outre, les faits démontrent que l'ensemble du territoire est visé.

## ■ ACCORD EN VUE D'UNE DÉFENSE COMMERCIALE DE L'UNION EUROPÉENNE

Les Etats membres de l'Union Européenne se sont entendus mardi 13 décembre sur un texte autorisant l'UE à imposer des sanctions tarifaires élevées en cas de *dumping* sur les matières premières.

- Une étape majeure a été franchie avec le raccourcissement des délais d'enquête.
- L'Union européenne pourra par ailleurs imposer des droits *antidumping* plus efficaces grâce à la levée partielle de la « règle du droit moindre » qui affaiblissait nos défenses.

Il s'agit d'une étape importante afin de mieux protéger les producteurs et les emplois européens contre les pratiques commerciales déloyales dans tous les secteurs.

Le compromis trouvé aujourd'hui au sein du Conseil est un premier pas vers une Europe consciente de son statut de puissance commerciale, en faveur d'un commerce mondial régulé et dont la réciprocité est une pierre angulaire.

Cet accord est le résultat de longs efforts du Gouvernement français en faveur des producteurs français et d'une Europe qui s'affirme dans la mondialisation.

- L'accord au sein du Conseil est l'aboutissement d'une longue négociation qui perdurait depuis 2014 en raison d'un clivage fort entre les Etats membres.

- Le contexte actuel de crise de l'acier en raison de l'existence de surcapacités de production, ainsi que la mobilisation de la France avec l'Allemagne, ont contribué à relancer les discussions en mai 2016.

- Le Gouvernement français est engagé fermement en faveur des producteurs français, notamment industriels, qui sont les garants de l'équilibre de nos territoires et développement économique et social, et pour le renforcement des règles garantissant la loyauté des échanges commerciaux.

## ■ PRESTATIONS SOCIALES - VERSEMENT DE LA PRIME DE NOËL

Cette année encore, la prime de Noël sera versée la semaine précédant Noël aux allocataires du RSA (revenu de solidarité active) et de l'ASS (allocation de solidarité spécifique). Plus de 2,5 millions de Français sont concernés.

Elle représente plus de 150 € pour une seule personne et 320 € pour un couple avec deux enfants. Après la revalorisation exceptionnelle de 2% du RSA en septembre, le versement de la prime de Noël s'inscrit dans la logique du plan pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté lancé en 2013 et par lequel le gouvernement et la majorité ont pris l'engagement de revaloriser le RSA de 10% en 5 ans.

## ■ CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE - SAMEDI 10 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE



Je me suis rendu samedi matin à la cérémonie de la Saint-Barbe organisée au centre de secours de Saint-Égrève par le lieutenant Christophe Paluszkiewicz, chef de caserne et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Dans mon intervention, j'ai tout d'abord rappelé que chaque année 3,4 millions de personnes sont secourues par les sapeurs-pompiers et un Français sur trois aura composé au moins une fois le 18 au cours de l'année.

J'ai ensuite évoqué l'adoption le 29 novembre dernier par l'Assemblée Nationale d'une **loi relative aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels**.

Elle est la concrétisation de plusieurs engagements forts pris par le Président de la République et le Gouvernement pour les sapeurs-pompiers de France.

Elle prévoit, pour les sapeurs-pompiers volontaires, de transformer le cadre juridique de la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR) instaurée par la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile pour permettre l'acquisition de droits à pension.

Ainsi, tout sapeur-pompier volontaire qui aura effectué au moins 20 ans de services, aura cessé son activité de sapeur-pompier volontaire et atteint l'âge de 55 ans, pourra prétendre à une rente, calculée sur le nombre d'années de service.

La revalorisation des indemnités allouées aux sapeurs-pompiers volontaires sera revue annuellement et basée notamment sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Depuis maintenant plus de quatre ans, le Gouvernement prend des mesures extrêmement ambitieuses pour conforter notre modèle de sécurité civile, dans le cadre d'un partenariat étroit, confiant et constructif avec l'ensemble de ses interlocuteurs institutionnels, syndicaux et associatifs.

En ce qui concerne les sapeurs-pompiers volontaires, qui assurent près de 70 % de l'activité opérationnelle, **l'engagement national pour le volontariat signé en 2013** s'est concrétisé par la mise en œuvre de **vingt-quatre mesures facilitant le recrutement**, la formation, la valorisation et la fidélisation des volontaires au sein des SDIS.

Grâce à cela il y a une dynamique de redressement du nombre de sapeurs-pompiers volontaires amorcée en 2014, après dix années de baisse continue. Si le nombre de sapeurs-pompiers volontaires a augmenté d'un peu plus d'un millier en 2014, c'est le résultat de cette volonté commune d'atteindre cet objectif.



### ■ REPAS DES RETRAITÉS – SAMEDI 10 DÉCEMBRE À CROLLES

Samedi dernier, j'ai répondu à l'invitation de Philippe Lorimier, maire de Crolles, et de son conseil municipal.

Près de 400 retraités crollois s'étaient donnés rendez-vous pour partager ce repas festif.

Après quelques mots de bienvenue aux participants et aux élus présents, dont Bernard Michon, Conseiller Départemental (photo), le maire a salué dans son discours, l'action des associations de personnes âgées, notamment celle du club Arthaud.



Entouré de son conseil municipal, il a évoqué les actions communales en matière de vieillissement et de lien intergénérationnel, et notamment la Citadine, une navette qui permet aux personnes âgées sans véhicule de pouvoir faire leurs courses.

Les choristes des Jeudis chantants et les petites danseuses du Centre Intercommunal de Danse ont animé agréablement le repas.



### ■ RÉUNION DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION GRÉ'SY – SAMEDI 10 DÉCEMBRE AU TOUVET

Robert Reynaud, président de GRE'SY, m'a aimablement convié à rencontrer les bénévoles de cette association d'insertion autour d'un apéro-dinatoire.

Organisé dans le futur site de production de chiffons de GRE'SY au Touvet, ce moment convivial fut l'occasion d'un échange d'informations sur les projets à venir sur la rive gauche du Grésivaudan.

■ **REPAS DE NOËL DE LA COMMUNAUTÉ SAINT-MARINAISE – DIMANCHE 11 DÉCEMBRE À FROGES**



À l'invitation de l'Association de la République de Saint-Marin et du Consul Eliane Rastelli, j'ai participé au traditionnel repas de Noël des Saint-Marinais en compagnie des Conseillers Départementaux Flavie Rebotier et Bernard Michon et de nombreux élus locaux.

Ce repas festif est l'occasion de retrouvailles pour les deux cent-vingt convives dont certains n'habitent pas le Grésivaudan.

Fait particulier cette année, en raison des récentes élections en République de Saint Marin, aucun représentant n'était présent à cette manifestation, le nouveau gouvernement n'étant pas encore officialisé.



**PIERRE RIBEAUD**  
Permanence  
77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE  
Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98  
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite  
 [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)